Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») – Projets de modification des Règles des courtiers membres et du Formulaire 1 visant le contrôle lié à la concentration de titres et les agences de notation désignées

L'Autorité des marchés financiers a publié les projets, déposés par l'OCRCVM, de modification des Règles des courtiers membres (les « RCM ») et du Formulaire 1 visant le contrôle lié à la concentration de titres et les agences de notation désignées (les « projets de modification »). Les projets de modification visent à ramener les titres de créance dont le taux de marge normal ne dépasse pas 10 % au sein du cadre existant de contrôle de la concentration de titres afin de prévenir une concentration excessive de ces titres de créance. Les projets de modification mettent également à jour les dispositions concernant l'emploi des notes de crédit et les renvois aux agences de notation dans les RCM et le Formulaire 1.

(Les textes ont été publiés à la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2018-08-09, Vol. 15, n°31)

Commentaires

Malgré les informations présentées aux textes publiés, les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 8 novembre 2018, à :

Me Anne-Marie Beaudoin Secrétaire générale Autorité des marchés financiers 800, square Victoria, 22e étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3

Télécopieur : 514 864-6381

Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.gc.ca

<u>Information complémentaire</u>

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Jean-Simon Lemieux
Analyste expert aux OAR
Direction des bourses et des OAR
Autorité des marchés financiers

Téléphone: 514 395-0337, poste 4366

Numéro sans frais: 1 877 525-0337, poste 4366

Télécopieur: 514 873-7455

Courrier électronique : jean-simon.lemieux@lautorite.qc.ca

Emilie Dewar Analyste aux OAR Direction des bourses et des OAR Autorité des marchés financiers

Téléphone : 514 395-0337, poste 4339

Numéro sans frais: 1 877 525-0337, poste 4339

Télécopieur : 514 873-7455

Courrier électronique : emilie.dewar@lautorite.gc.ca

Serge Boisvert

Analyste en réglementation

Direction des bourses et des OAR Autorité des marchés financiers

Téléphone : 514 395-0337, poste 4358 Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4358

Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : serge.boisvert@lautorite.qc.ca